

- AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE -

1. Identification de l'entité adjudicatrice :

SAINT-LOUIS Agglomération Place de l'Hôtel de Ville CS 50199 68305 Saint-Louis Cedex

Tél: 03 89 70 90 70 Fax: 03 89 70 90 85

E-mail: <u>direction@agglo-saint-louis.fr</u> Adresse internet: <u>www.agglo-saint-louis.fr</u>

Adresse du profil d'acheteur : http://www.marches-publics.info

Type d'entité adjudicatrice : Collectivité territoriale

Activité principale : Services généraux des administrations publiques

2. Objet de la consultation :

Intitulé:

Surveillance, entretien et contrôle des installations et ouvrages de production d'eau potable pour SAINT-LOUIS Agglomération secteur Porte du Sundgau

Procédure de passation :

Procédure d'appel d'offres ouvert selon les dispositions de l'article R.2124-2 du Code de la Commande Publique.

Type de marché : Marché de services

Publication au JOUE: OUI

<u>Caractéristiques principales du marché:</u>

La présente consultation concerne des prestations de surveillance, d'entretien et de contrôle des installations et ouvrages de production d'eau potable de SAINT-LOUIS Agglomération, et plus particulièrement du secteur dit de la « Porte du Sundgau ».

Il s'agit d'un marché public composite de services dont les prestations détaillées dans la décomposition du prix global et forfaitaire (DPGF) donnent lieu à un marché public simple et dont les prestations détaillées dans le Bordereau des Prix Unitaires (BPU) donnent lieu à un accord-cadre à bons de commande sans montant minimum et avec montant maximum de 120 000 € HT sur sa durée globale.





Le descriptif des prestations attendues est précisé dans le Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP).

Lieu de livraison final:

- Code Nuts: FRF12
- Plusieurs communes membres de Saint-Louis Agglomération, précisées à l'article 3 du CCTP.

Classification CPV:

La référence à la nomenclature européenne (CPV) associée à la présente consultation est la suivante :

Code CPV principal	Libellé du code CPV principal
71 70 00 00 - 5	Services de surveillance et de contrôle

Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP):

Marché couvert par l'AMP: OUI

Informations sur les lots:

Marché divisé en lots: NON

Variantes:

Les variantes sont-elles autorisées : NON

Options: OUI

Description de ces options :

- Possibilité de recourir aux modifications du marché en application des articles R.2194-1 à R.2194-10 du Code de la Commande Publique.
- Possibilité de recourir aux marchés ayant pour objet la réalisation de prestations similaires en application de l'article R.2122-7 du Code de la Commande Publique.
 Les conditions d'exécution de ce(s) nouveau(x) marché(s) seront identiques au présent marché.
 La durée pendant laquelle ce(s) nouveau(x) marché(s) pourront être conclus ne peut dépasser 3 ans à compter de la notification du présent marché.

Le marché s'inscrit dans un projet financé par des fonds communautaires : NON

Durée du marché - Délai d'exécution des prestations :

Le présent marché public composite est conclu, aussi bien pour sa partie forfaitaire que pour sa partie à bons de commande, à compter de sa date de notification au titulaire, jusqu'au 31 décembre 2024 inclus. Il n'est pas reconductible.

Les prestations seront exécutées dans le respect des délais maximum suivants :

- <u>Partie forfaitaire</u>: Les délais d'exécution des prestations relevant de la partie forfaitaire du marché seront ceux proposés par le titulaire dans le cadre de son offre. Le planning prévisionnel remis à cette occasion pourra être ajusté à la marge, sur demande de l'une ou l'autre partie,





tout au long de l'exécution du marché. Dans cette hypothèse, seule la dernière version du planning notifié au titulaire aura valeur contractuelle.

- <u>Partie à bons de commande</u>: Le délai d'exécution des commandes ainsi que tout autre élément indispensable à leur exécution seront fixés dans chaque bon de commande émis.

3. Renseignements d'ordres juridique, économique, financier et technique :

CONDITIONS RELATIVES AU CONTRAT:

Cautionnement et garanties exigées :

Aucune retenue de garantie ne sera appliquée.

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les règlementent :

- Opération financée sur ressources propres de la collectivité.
- Modalités de paiement : selon les articles R.2191-3 à R.2191-63 du Code de la Commande Publique.
- Délai global de paiement : 30 jours.
- Les prix du marché composite sont fermes, aussi bien pour sa partie forfaitaire que pour sa partie à bons de commande, pour la période allant de la date de notification du marché au 31 décembre 2021. Par la suite, ils pourront être révisés au 1er janvier de chaque année.
- Une avance de 5,00 % est accordée dans les conditions prévues dans le marché.

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché :

Le marché pourra être attribué à une seule entreprise ou à un groupement d'entreprises. Aucune forme particulière de groupement n'est imposée. Toutefois, en cas de groupement conjoint, le mandataire sera solidaire.

CONDITIONS DE PARTICIPATION:

Situation propre des opérateurs, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession :

Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies : Les candidats devront fournir les pièces suivantes :

- Lettre de candidature (DC1 ou équivalent) dûment complétée par le candidat ;
- Déclaration du candidat (DC2 à jour ou équivalent) dûment complétée par le candidat ;
- Attestation sur l'honneur jointe au règlement de la consultation ou équivalent attestant que le candidat n'a fait l'objet d'aucune interdiction de concourir visée aux articles L.2141-1 à L.2141-5 et L.2141-7 à L.2141-10 du Code de la Commande Publique. En cas de redressement judiciaire, copie du ou des jugements prononcés à cet effet ;
- Le ou les pouvoir(s) du ou des signataire(s) le ou les habilitant(s) à engager le candidat.

Capacité économique et financière :

Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies :

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché public, portant au maximum sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de



l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles.

Capacité technique:

Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies :

- La liste des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Le service fait est prouvé par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration du candidat ;
- La déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pendant les trois dernières années ;
- La description de l'outillage, du matériel et de l'équipement technique dont le candidat disposera pour la réalisation du marché public.

En cas de groupement, les pièces décrites ci-dessus sont à remettre par chaque cotraitant, sauf la lettre de candidature (DC1 ou équivalent).

4. Procédure:

Type de procédure : ouverte

CRITERES D'ATTRIBUTION:

Offre économiquement la plus avantageuse en fonction des critères énoncés ci-dessous, avec leur pondération :

Rang	Critère de jugement des offres	Pondération
1	Valeur technique de l'offre	60 %
2	Prix des prestations	40 %

Date limite de réception des offres : Lundi 08 février 2021 à 12h00

<u>Langue(s)</u> pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation : Français.

Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre :

4 mois à compter de la date limite de remise des offres.

<u>Lieu d'ouverture des offres</u> : SAINT-LOUIS Agglomération. Séance non publique.

5. Renseignements complémentaires :

Les précisions concernant les critères de sélection des offres sont indiquées à l'article 7 du règlement de la consultation.

Conditions d'obtention du dossier de consultation :

Le DCE est dématérialisé : il est consultable, téléchargeable gratuitement, et <u>disponible uniquement</u> sur le profil d'acheteur de l'entité adjudicatrice à l'adresse électronique suivante : http://www.marches-publics.info. Ainsi, aucun DCE sous format papier ne sera fourni aux candidats.





Aucune demande d'envoi du DCE sur support physique électronique n'est autorisée.

La responsabilité de l'entité adjudicatrice ne saurait être engagée par des documents non téléchargés sur le profil d'acheteur de la collectivité.

L'accès au téléchargement du DCE est direct et possible sans identification. Cependant, en cas de téléchargement anonyme, il appartient aux candidats de se tenir à jour régulièrement des évolutions qui pourraient être apportées au DCE (compléments, corrections, modifications).

Aussi, lors du téléchargement du DCE, il est recommandé aux candidats de créer un compte sur le profil d'acheteur (http://www.marches-publics.info) où ils renseigneront notamment le nom de l'organisme soumissionnaire et une adresse électronique afin de les tenir informés des modifications éventuelles intervenant en cours de procédure (ajout d'une pièce au DCE, envoi d'une liste de réponses aux questions posées...).

Modalités de remise des offres :

Aucune transmission des offres sous format papier (remise contre récépissé, ou pli recommandé avec avis de réception postal si l'offre est envoyée par la poste, ou Chronopost remis contre signature) n'est autorisée pour cette consultation.

L'acheteur public impose la transmission des plis des candidats par voie électronique sécurisée à l'adresse suivante : http://www.marches-publics.info.

La procédure de dépôt des plis sur le site est détaillée dans l'annexe 2 au règlement de la consultation.

Renseignements complémentaires :

L'obtention des renseignements et documents complémentaires est explicitée à l'article 9 du règlement de la consultation.

Le Président de SAINT-LOUIS Agglomération pourra à tout moment décider de ne pas donner suite à la mise en concurrence.

Procédures de recours :

Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal administratif de Strasbourg 31, avenue de la Paix B.P. 51038 67070 STRASBOURG Cedex

Tél: 03.88.21.23.23 Fax: 03.88.36.44.66

E-mail: greffe.ta.strasbourg@juradm.fr http://strasbourg.tribunal-administratif.fr

Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours :

Tribunal administratif de Strasbourg 31, avenue de la Paix B.P. 51038 67070 STRASBOURG Cedex

Tél: 03.88.21.23.23





Fax: 03.88.36.44.66

E-mail: greffe.ta.strasbourg@juradm.fr http://strasbourg.tribunal-administratif.fr

Organe chargé des procédures de médiation :

Comité Consultatif Interrégional du Règlement Amiable des Litiges Préfecture de Meurthe-et-Moselle 1, rue du Préfet Claude Erignac

54038 NANCY CEDEX Tél: 03.83.34.25.65 Fax: 03.83.34.22.24

E-mail: caroline.page@meurthe-et-moselle.gouv.fr

http://meurthe-et-moselle.gouv.fr

Date d'envoi du présent avis à la publication : 07/01/2021

